

Flammes



Vives

ASSOCIATION LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
FONDÉE EN 1953

17 RUE GEORGES LÉGER
LE COUDRAY
28130 ST-MARTIN DE NIGELLES

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 26 octobre 2019

Assemblée générale du 26 octobre 2019

28 octobre 2019

L'Assemblée Générale ordinaire de l'association FLAMMES VIVES s'est tenue le samedi 26 octobre 2019 à Paris (14^{ème}), au restaurant « La Mère agitée », 21 rue Campagne-Première, sous la présidence de Monsieur Claude PROUVOST, Président de l'association.

Madame Françoise ROUSSEL trésorière, a été désignée secrétaire de séance.

La séance a débuté à 14h30.

Après avoir procédé à la vérification de la feuille de présence, signée par tous les membres présents, et constaté la validité des pouvoirs reçus préalablement à l'Assemblée Générale, le Président déclare celle-ci valablement constituée et apte à délibérer puisque 44,06 % des adhérents de l'association (à jour de leur cotisation ou exemptés du paiement de celle-ci) sont présents ou représentés sous mandat.

Conformément à l'ordre du jour, dont il a été fait lecture, l'Assemblée Générale a délibéré et pris les décisions décrites ci-après, en particulier sur les sujets pour lesquels le vote des adhérents était requis.



I - RENOUELEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

Le mandat du secrétaire de l'association, Monsieur Louis SERVEL, étant arrivé à échéance le 30 juin 2019, il déclare à l'assemblée être candidat pour un nouveau mandat. L'assemblée générale, à l'unanimité, décide de renouveler son mandat d'administrateur jusqu'à la date du 30 juin 2025, conformément aux statuts.

Le bureau de l'association FLAMMES VIVES sera dorénavant ainsi composé, chaque personne exerçant ses fonctions jusqu'à l'expiration de son mandat d'administrateur :

- Président : Monsieur Claude PROUVOST (30 juin 2023)
- Trésorière : Madame Françoise ROUSSEL (30 juin 2021)
- Secrétaire : Monsieur Louis SERVEL (30 juin 2025)

Ainsi, comme les statuts de l'association le stipulent, un mandat d'administrateur viendra – dans l'avenir – à échéance tous les 2 ans (2021, 2023, 2025).



**II - RAPPORT MORAL POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JUILLET 2018
AU 30 JUIN 2019 PAR LE PRÉSIDENT**

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale – à l'unanimité – approuve le rapport moral du président et lui donne quitus pour sa gestion.

**III - RAPPORT FINANCIER POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JUILLET
2018 AU 30 JUIN 2019 PAR LA TRÉSORIÈRE**

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale – à l'unanimité – approuve le rapport financier présenté par la trésorière et lui donne quitus pour sa gestion.



L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16h30.

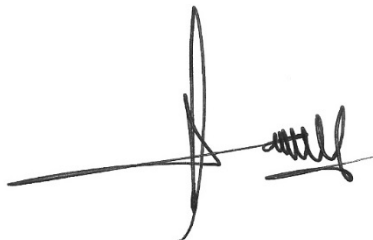
Le compte-rendu de l'assemblée générale sera accessible à tous les adhérents de Flammes Vives, via le site Internet de l'association.



COMPTE-RENDU RÉDIGÉ LE 28 OCTOBRE 2019 EN DEUX EXEMPLAIRES ORIGINAUX SIGNÉS PAR LE PRÉSIDENT ET LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE, DONT UN EXEMPLAIRE ORIGINAL EST DESTINÉ AUX SERVICES DE LA PRÉFECTURE DE CHARTRES (EURE-ET-LOIR).

Le Président,

Claude PROUVOST



La Trésorière,
Secrétaire de séance,

Françoise ROUSSEL

